

Accompagner les fonctions d'inspection 'de premier niveau' des réseaux territoriaux de l'État

Depuis de nombreuses années, l'IGAS, à travers sa Mission permanente inspection-contrôle (MPIC) soutient et accompagne le développement de la fonction inspection-contrôle au sein des réseaux territoriaux de l'État dans le champ de la solidarité et de la santé (agences régionales de santé et directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale – auxquelles se substitueront à compter de 2021, pour ces compétences sectorielles, les directions régionales de l'économie, du travail, de l'emploi et des solidarités -DREETS).

Animée par un inspecteur général, l'équipe offre aux responsables des missions régionales d'inspection-contrôle un interlocuteur privilégié et contribue à professionnaliser cette fonction par :

- La définition de repères d'organisation et de fonctionnement ;
- Une expertise ou un avis tiers en cas de difficultés rencontrées localement ;
- La construction [d'outils méthodologiques](#) (bonnes pratiques d'inspection-contrôle, guide de contrôle d'un établissement social ou médico-social, ciblage des contrôles d'établissements de santé) ;
- La définition d'orientations nationales pluriannuelles d'inspection-contrôle en cohérence avec d'autres modalités d'actions (certification, accréditation, déclaration d'événements indésirables graves) ;
- L'animation du réseau collaboratif des professionnels concernés.